

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE GRANBY

Premier projet de règlement numéro PP22-2020 adopté le 21 septembre 2020

Règlement numéro 0<-2020 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'agrandir la zone résidentielle GG02R à même une partie de la zone résidentielle GH01R

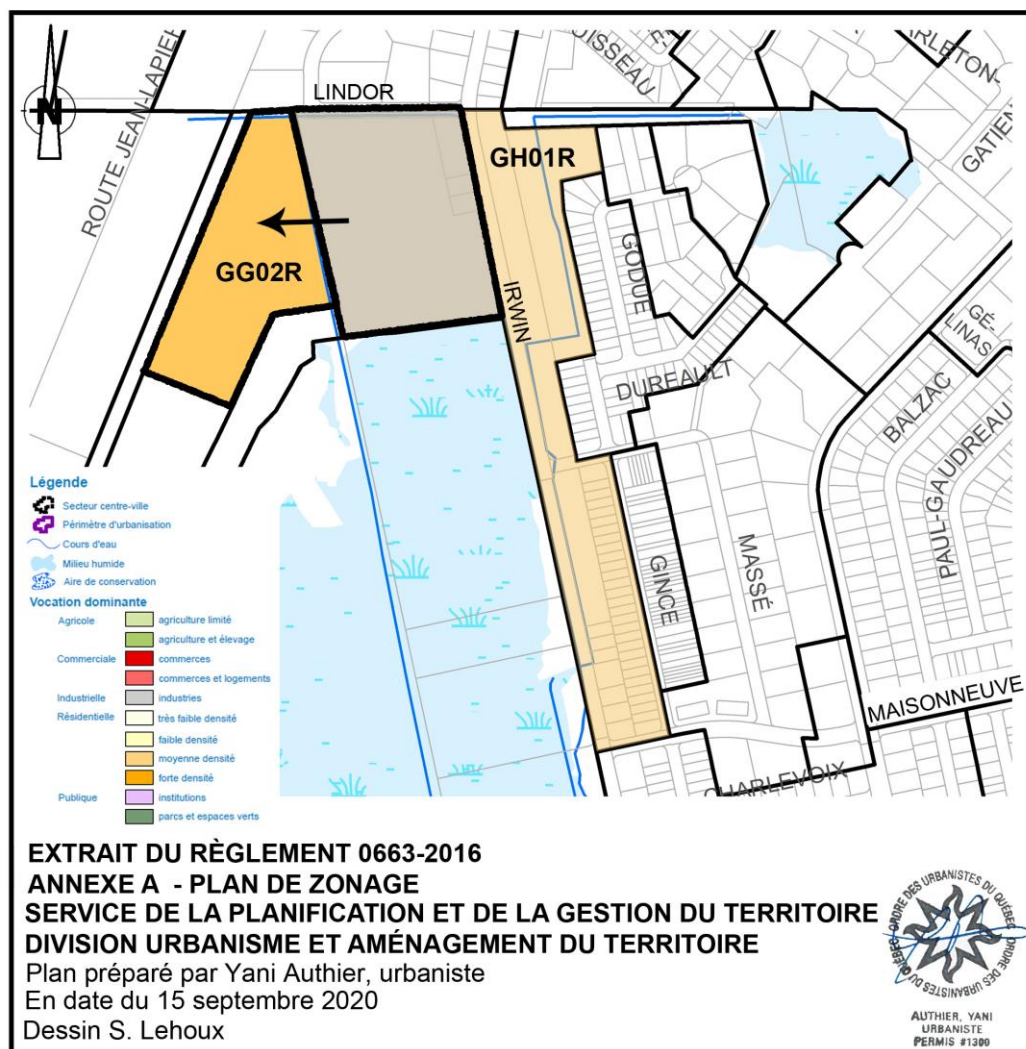
ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné le 21 septembre 2020;

Le < 2020, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le Règlement numéro 0663-2016 de zonage est modifié afin d'agrandir la zone résidentielle GG02R à même une partie de la zone résidentielle GH01R pour y permettre les habitations multifamiliales jusqu'à 12 logements (secteur situé au coin des rues Irwin et Lindor) de la façon suivante :

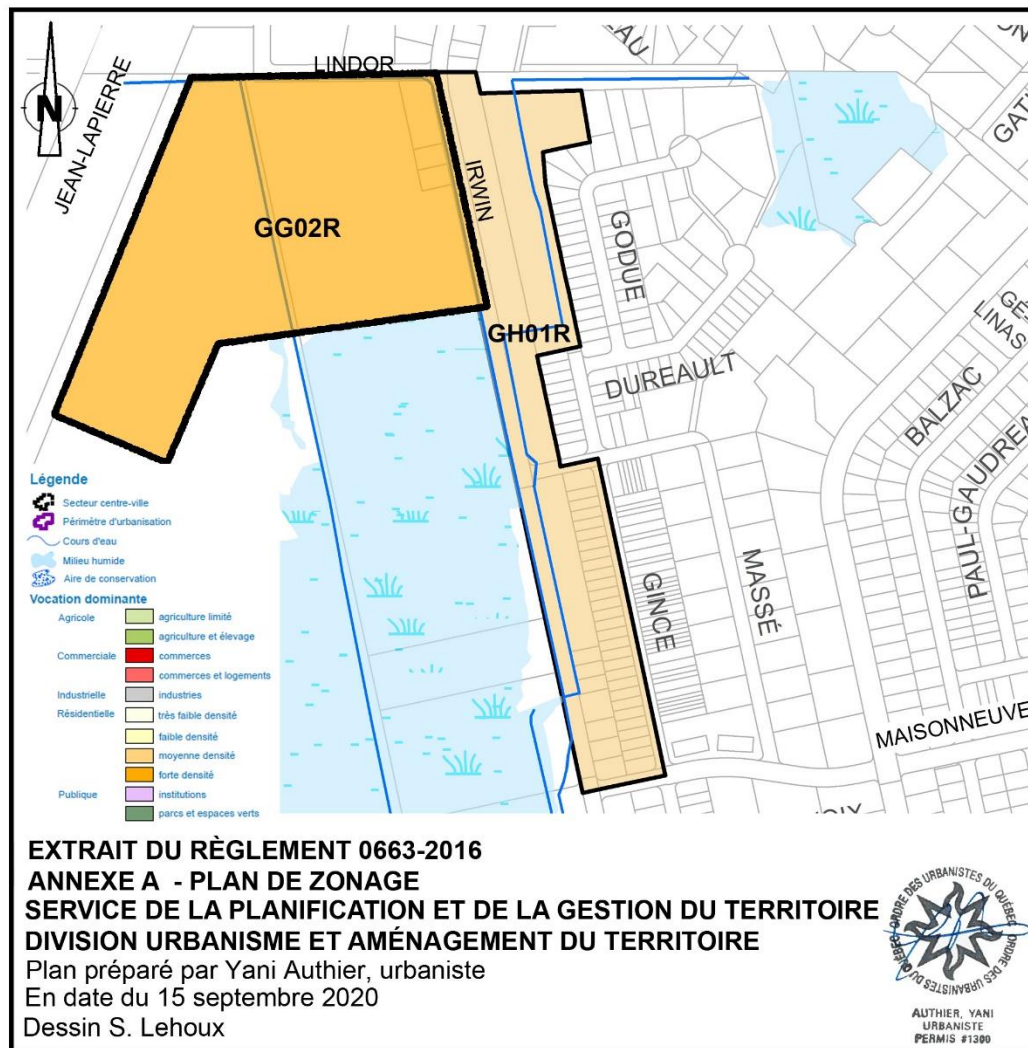
- 2.1 Modifier l'annexe A intitulée « Plan de zonage » de façon à agrandir la zone résidentielle GG02R à même une partie de la zone résidentielle GH01R,

le tout tel que plus amplement démontré au plan ci-dessous, préparé par M. Yani Authier, urbaniste, en date du 15 septembre 2020.



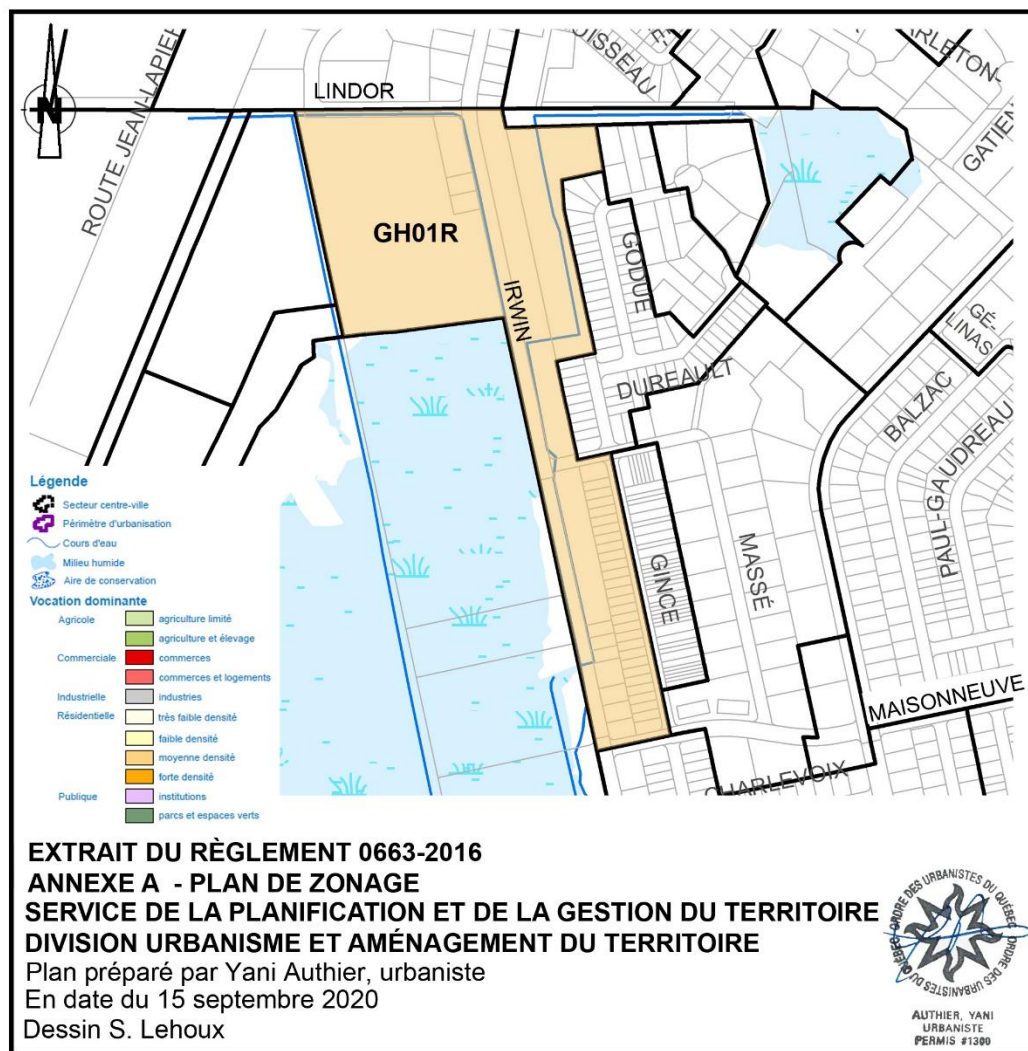
2.2 Les nouvelles limites des zones résidentielles GH01R et GG02R, identifiées à l'annexe A intitulée « Plan de zonage », sont connues comme étant une partie de territoire située au sud de la rue Lindor, au nord de la rue Maisonneuve, à l'est de la route Jean-Lapierre et à l'ouest de la rue Gince,

le tout tel que plus amplement démontré au plan ci-dessous, préparé par M. Yani Authier, urbaniste, en date du 15 septembre 2020.



- 2.3 La délimitation de la zone résidentielle GH01R, identifiée à l'annexe A intitulée « Plan de zonage », est connue comme étant une partie de territoire située au sud de la rue Lindor, au nord de la rue Maisonneuve et à l'ouest de la rue Gince,

le tout tel que plus amplement démontré au plan ci-dessous, préparé par M. Yani Authier, urbaniste, en date du 15 septembre 2020.



3. Le Règlement numéro 0663-2016 de zonage n'est pas autrement modifié.
4. Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Pascal Bonin, président de la séance

M^e Joannie Meunier, assistante-greffière

Granby, ce

Pascal Bonin, maire

M^e Joannie Meunier, assistante-greffière